



Paris, le 26 mai 2008

Communiqué de presse

***Bouygues Telecom, Orange et SFR créent une association pour faciliter le développement des services sans contact dans la téléphonie mobile***

Bouygues Telecom, Orange et SFR créent l'Association Française du Sans Contact Mobile (AFSCM). Cette association, régie par la loi de 1901, est présidée pour la 1<sup>ère</sup> année par Bouygues Telecom, représentée par Laurent Herbillon, directeur du développement des services. L'AFSCM a pour objectif d'accélérer le déploiement des services sans contact dans la téléphonie mobile.

L'AFSCM aura pour principales missions :

- d'accompagner les fournisseurs de service (banques, transporteurs, ...) dans la mise en œuvre de leurs services sans contact, et ce, quel que soit l'opérateur de téléphonie mobile ;
- de spécifier des règles techniques d'implémentation de ces services pour faciliter leur installation et leur prise en main par les clients ;
- de promouvoir les avantages des services sans contact mobiles auprès des fournisseurs de services, des prestataires techniques, des interlocuteurs institutionnels et du grand public.

Pour faciliter la mise en place de cet écosystème, l'AFSCM proposera une signalétique qui, associée à la marque du fournisseur de service, indiquera que le service fonctionne avec les téléphones mobiles sans contact.

L'AFSCM a vocation à associer tous les acteurs du marché : fournisseurs de service sans contact, industriels des téléphones mobiles et cartes SIM, opérateurs de téléphonie mobile... afin qu'ils construisent ensemble les futurs standards du marché. Lieu d'échanges permanents, elle prendra une part active aux travaux du « *forum des services mobiles sans contact* » dont la création est annoncée ce jour par Luc Chatel, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation.

L'AFSCM s'attachera en particulier à garantir aux clients finaux une expérience simple et pratique pour tous les services, homogène quel que soit l'opérateur.

A propos du sans contact mobile :

Grâce à la technologie NFC (Near Field Communication), le sans contact permet des échanges de très courte portée entre un téléphone mobile et une borne. L'intégration du sans contact dans le mobile offrira une large palette de services pour faciliter le quotidien des clients de la téléphonie mobile : acheter des titres de transports et accéder aux transports publics, payer chez un commerçant, lire les affiches intelligentes et obtenir des informations, dématérialiser ses cartes de fidélité, etc.

**Contacts presse :**

**Bouygues Telecom**

Julie Lejour : 01 58 17 97 06 – [jlejour@bouyguestelecom.fr](mailto:jlejour@bouyguestelecom.fr)

**Orange**

Fabienne Moiteaux : 01 44 44 93 93 – [fabienne.moiteaux@orange-ftgroup.com](mailto:fabienne.moiteaux@orange-ftgroup.com)

**SFR**

Caroline Mir : 01 71 07 64 82 – [caroline.mir@sfr.com](mailto:caroline.mir@sfr.com)